

Revenu de base garanti pour mettre fin à l'insécurité alimentaire

Mémoire présenté au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord (INAN) par

Elizabeth Kay-Raining Bird,
Ph. D., Professeure à
l'Université Dalhousie,
présidente de Basic Income
Nova Scotia
Membre de Coalition Canada : basic income, revenu de base

Elaine Power, Ph. D.
Professeure à l'Université Queen, experte en
sécurité alimentaire, membre du Réseau
ontarien de revenu de base

Jen Brady, Ph. D.
Professeure adjointe à l'Université Mount Saint Vincent, experte en
sécurité alimentaire, membre de Basic Income Nova Scotia

Sid Frankel, Ph. D.
Professeur à l'Université du Manitoba
membre de Coalition Canada : basic income, revenu de base

Revenu de base garanti pour mettre fin à l'insécurité alimentaire

Résumé

Le revenu de base garanti (RBG), mis en œuvre par l'entremise du régime fiscal, est l'option politique la plus complète, équitable et efficace en termes de ressources pour accroître la sécurité alimentaire, réduire les inégalités en matière de santé, et sortir les Canadiens de la pauvreté, aujourd'hui et dans l'avenir.

Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire?

L'insécurité alimentaire est un symptôme de pauvreté. C'est un problème lié au revenu qui a des incidences disproportionnées sur les Autochtones et autres groupes racialisés, les personnes handicapées, les enfants, les familles monoparentales, et les personnes qui bénéficient de l'aide sociale ou qui gagnent moins que le salaire de subsistance. [1, 2, 3, 4] L'insécurité alimentaire est particulièrement élevée dans les collectivités du Nord et les collectivités éloignées. [5, 6]

L'insécurité alimentaire est « l'accès inadéquat ou incertain à la nourriture en raison de contraintes financières » (Tarasuk et Mitchell, 2020)

L'insécurité alimentaire prend de l'ampleur. En 2011, 12 % des Canadiens vivaient une situation d'insécurité alimentaire, et les taux étaient beaucoup plus élevés dans les communautés autochtones (27 %) et les collectivités du Nord (p. ex. Nunavut, 36,4 %). [5] En 2018, ce taux a augmenté à 12,5 % des Canadiens, *ce qui était plus élevé que toute autre estimation nationale précédente*, et l'insécurité alimentaire au Nunavut a atteint un taux inquiétant de 57 %. [1] Avec le début de la pandémie, le taux d'insécurité alimentaire a *considérablement* augmenté; 28,4 % des Canadiens qui étaient absents du travail en raison de la fermeture d'une entreprise, d'une mise à pied ou de circonstances personnelles attribuables à la COVID-19, étaient en situation d'insécurité alimentaire. [2]

L'insécurité alimentaire a de graves répercussions sur la santé. L'insécurité alimentaire est un déterminant social de la santé. [6] Elle est coûteuse à traiter et à gérer pour les particuliers et pour le système de santé canadien. [7] La santé physique et la santé mentale subissent les effets néfastes de l'insécurité alimentaire. La prévalence de l'insécurité alimentaire est nettement plus élevée dans de nombreuses maladies chroniques, notamment les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'anxiété et la dépression, et entraîne des décès prématurés. [3] Les personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire sévère vivent 9 ans de moins, en moyenne, et coûtent plus de *deux fois plus* au système de santé que ceux qui sont en situation de sécurité alimentaire. [8]

Les efforts actuels pour lutter contre l'insécurité alimentaire s'avèrent inefficaces.

Les efforts actuellement déployés ne tiennent pas compte de la cause principale de l'insécurité alimentaire—la pauvreté. Les efforts déployés jusqu'à maintenant comprennent :

L'emploi. La priorité accordée essentiellement à l'emploi rémunéré fait abstraction des nombreuses formes de travail non rémunéré et invisible nécessaire au fonctionnement de la société, comme les tâches de soins. Elle impose une vision coloniale du travail,

dévalorisant les activités traditionnelles de chasse et de cueillette des populations autochtones. Elle ne tient pas compte des effets de la dépossession des terres et des limites imposées à la capacité d'exercer les droits issus de traités sur le bien-être économique des communautés autochtones.[9, 10] Il existe de nombreux obstacles au travail rémunéré dans les collectivités rurales, notamment l'accès à des services Internet fiables. En outre, les emplois ne garantissent pas à eux seuls une solution à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, en particulier avec l'augmentation des emplois précaires et une économie axée sur les « petits boulots ». La plupart des ménages en situation d'insécurité alimentaire (65 %) dépendent de leurs salaires.[11] Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, les emplois doivent être stables, les salaires doivent être suffisants, et les personnes qui n'ont pas d'emploi, comme ceux qui s'occupent d'enfants ou d'aînés, les nouveaux entrepreneurs, et les étudiants, doivent avoir un revenu de subsistance.

Programmes alimentaires d'urgence et de bienfaisance. Le rôle de répondant principal au Canada qu'occupent les banques alimentaires depuis des décennies s'est intensifié avec la pandémie. Cependant, seul un cinquième des ménages en situation d'insécurité alimentaire ont accès aux banques alimentaires.[15] Les banques alimentaires sont incapables de fournir—avec régularité et dignité—la quantité, la qualité, la variété et le choix d'aliments dont les ménages ont besoin. De ce fait, les banques alimentaires ne sont pas en mesure d'améliorer l'état de sécurité alimentaire des Canadiens. Nutrition North Canada accorde des subventions aux entreprises pour alléger les coûts du transport des aliments dans les collectivités éloignées, mais celles-ci sont inadéquates pour lutter contre l'insécurité alimentaire croissante.[3, 16] Les personnes en situation d'insécurité alimentaire ont besoin d'un revenu suffisant pour être en mesure d'accorder la priorité non seulement à leur alimentation, mais aussi à leur loyer, aux services publics, aux médicaments, et à une multitude d'autres besoins; un revenu suffisant pour faire des choix dans la dignité.

Aide sociale. Le fait de dépendre de l'aide sociale est l'un des principaux indicateurs d'insécurité alimentaire grave. [16] Les raisons en sont évidentes. Les pratiques d'examen des ressources des programmes d'aide sociale partout au Canada sont aussi minutieuses qu'humiliantes pour les demandeurs. Les revenus fournis par ces programmes sont bien en deçà du seuil de la pauvreté, ce qui empêche les bénéficiaires de maintenir une alimentation saine.[16] En 2017-2018, 60 % des ménages bénéficiant de l'aide sociale étaient en situation d'insécurité alimentaire.[17] Même en tenant compte de l'éducation, du logement et des caractéristiques démographiques, les ménages qui dépendent de l'aide sociale au Canada sont 5,18 fois plus susceptibles que les autres de se trouver en situation d'insécurité alimentaire grave.[18]

La CPU et autres initiatives gouvernementales pour lutter contre la pandémie. La pandémie de COVID-19 a mis davantage en évidence le besoin de restructuration du système de sécurité du revenu par le gouvernement du Canada afin d'assurer que tous les Canadiens puissent s'offrir une qualité et une quantité suffisante de nourriture pour mener une vie active et satisfaisante. Les nouveaux programmes gouvernementaux destinés à des populations particulières ont permis d'aider de nombreuses personnes dans la discrétion et la dignité, et ont démontré que les programmes de sécurité du revenu peuvent être offerts au moyen du régime fiscal de manière opportune et adaptée aux besoins. Cependant, ces programmes ont également exclu de nombreuses personnes qui avaient besoin d'aide, particulièrement celles qui étaient déjà vulnérables, et leur caractère temporaire ne permettait pas aux personnes de planifier leur avenir.

Un revenu de base garanti (RBG) permettrait de fournir efficacement assez d'argent pour que chacun puisse combler ses besoins de base, peu importe son statut d'emploi.

Un RBG est un paiement régulier, versé aux personnes qui en ont besoin, distribué au moyen du régime fiscal.

Un RBG équitable répondrait aux 5 principes suivants :

1. Fondé sur le revenu. Disponible pour toute personne dont le revenu est inférieur à un certain montant.

2. Sans examen des ressources. Aucun critère d'admissibilité autre que le niveau de revenu. Aucune exigence par rapport à la manière dont l'argent sera dépensé.

3. Complémentaire. Remplace les programmes d'aide sociale, mais pas les autres programmes sociaux, comme le soutien au logement, à la garde d'enfants, à l'éducation, et en santé mentale. Il ne remplace pas le besoin d'augmenter le salaire minimum, la parité salariale, les autres normes d'embauche, les réglementations des entreprises, l'assurance-médicaments, ou les mesures visant à améliorer la situation de l'emploi et l'autosuffisance économique chez les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, ou les personnes racialisées.

4. Suffisant. Conçu pour que tous les Canadiens aient un revenu assez élevé pour combler leurs besoins de base, peu importe l'endroit où ils vivent. Un indice de pauvreté raisonnable[19] est fondé sur un concept adéquat et complet des besoins de base, varie en fonction de l'emplacement géographique, de la taille de la collectivité et de la taille de la famille, reflète les coûts réels des collectivités où vivent les gens et est indexé en fonction de l'inflation.

5. Autodétermination des Peuples autochtones. L'élaboration et la mise en œuvre respectent l'autonomie des Peuples autochtones, ainsi que leur décision quant à l'accessibilité du RBG dans leurs communautés, et la façon d'appliquer la mesure. Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées appelle à la mise en œuvre d'un RBG pour tous les Canadiens, y compris les Autochtones (#4.5) et à l'élaboration et la mise en œuvre d'un « modèle de revenu annuel garanti convenable » dans l'Inuit Nunangat (#16.20).[20]

Le Canada a déjà de l'expérience avec un RBG ciblé. Nous savons que cela fonctionne.

Les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV), combinées au Supplément de revenu garanti (SRG) pour aînés, constituent une certaine forme de RBG et, ensemble, ont réduit considérablement la pauvreté et fait augmenter la sécurité alimentaire des aînés. La probabilité d'insécurité alimentaire diminue de moitié pour les adultes seuls qui bénéficient de l'aide au revenu lorsqu'ils atteignent 65 ans, soit l'âge d'admissibilité à la SV et au SRG.[11] L'Allocation canadienne pour enfants (ACE), un autre programme de transfert de revenu ciblé, est mise en œuvre afin de maintenir la dignité des familles. Des études menées par l'ACE révèlent des réductions de la pauvreté et des avantages économiques pour les collectivités locales.[24] Les participants au projet pilote de l'Ontario ont observé une baisse importante de l'insécurité alimentaire et des effets positifs sur les habitudes alimentaires après avoir reçu un RBG.[21, 22] Contrairement à certaines critiques, un RBG a peu d'effets sur l'engagement envers le travail rémunéré [12,13] et stimule les économies locales.[14] Cette étude démontre qu'un RBG réduit efficacement la pauvreté et l'insécurité alimentaire.[13, 23]

Le moment est venu de garantir à tous les Canadiens un revenu suffisant pour vivre dignement et pour répondre à leurs besoins de base, peu importe leur identité ou leur lieu de résidence.

Au même titre que l'assurance-maladie universelle qui est là lorsque les gens en ont besoin, un revenu de base garanti ferait en sorte que personne ne serait incapable de payer pour des biens et services essentiels, comme la nourriture.

Nous demandons :

1. Une rencontre avec l'INAN pour discuter de la relation entre le revenu de base et la sécurité alimentaire.

2. Que l'INAN travaille au sein du gouvernement afin de mettre en œuvre un RBG partout au Canada en tant que stratégie efficace et éprouvée pour éliminer la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire pour tous.

[1] Tarasuk V. & Mitchell, A. (2020). Household food insecurity in Canada, 2017-18. Toronto : Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). <https://proof.utoronto.ca/>

[2] Statistique Canada. (2020). L'insécurité alimentaire pendant la pandémie COVID-19, mai 2020. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00039-fra.htm>

[3] Banques alimentaires Canada (2019). *Bilan-Faim 2019*. Mississauga : Banques alimentaires Canada.

[4] Conseil des académies canadiennes, 2014. La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation de l'état des connaissances, Ottawa, ON. Le comité d'experts sur l'état des connaissances à propos de la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada, Conseil des académies canadiennes.

[5] Conseil des académies canadiennes, 2014. La sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada : Évaluation de l'état des connaissances, Ottawa, ON. Le comité d'experts sur l'état des connaissances à propos de la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada, Conseil des académies canadiennes.

[6] Raphael, D., Bryant, T., Mikkonen, J. et Raphael, A. (2020). Social Determinants of Health: The Canadian Facts. Oshawa : Université Ontario Tech Faculté des sciences de la santé et Toronto : École de gestion et de politique de la santé de l'Université York. <http://www.thecanadianfacts.org/>

[7] PROOF. (2020). The impact of food insecurity on health. <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2016/06/health-impact-factsheet.pdf>

[8] Men, F., Gundersen, C., Urquia, M.L., & Tarasuk, V. (2020). Association between household food insecurity and mortality in Canada: A population-based retrospective cohort study. <https://www.cmaj.ca/content/cmaj/192/3/E53.full.pdf>

[9] Metallic, N. & MacIntosh, C. Canada's Actions Around the Mi'kmaq Fisheries Rest on Shaky Legal Ground (9 Novembre 2020) en ligne, *Policy Options*. <https://policyoptions.irpp.org/magazines/november-2020/canadas-actions-around-the-mikmaq-fisheries-rest-on-shaky-legal-ground/>

[10] Mitchell, T.; Arseneau, C.; & Thomas, D. (2019). Colonial Trauma: Complex, continuous, collective, cumulative and compounding effects on the health of Indigenous peoples in Canada and beyond. *International Journal of Indigenous Health*, 14(2), 74 – 94. DOI 10.32799/ijih.v14i2.32251

[11] Tarasuk, V. (2017). Le revenu de base garanti et ses implications pour l'insécurité alimentaire des ménages. <https://proof.utoronto.ca/resources/proof-annual-reports/implications-of-a-basic-income-guarantee-for-household-food-insecurity/>

[12] Regehr, S. (2020). Mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des Affaires sociales, des sciences et de la technologie https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/bicn/pages/118/attachments/original/1591308343/SOCI_BasicIncomeCanadaNetwork_e.pdf?1591308343

[13] Forget, E. (2020). *Basic Income for Canadians: From the COVID-19 Emergency to Financial Security for All*. Toronto, ON : James Lorimar & Company Ltd.

- [14] Canadian Centre for Economic Analysis (Novembre 2020). Potential Economic Impacts and Reach of Basic Income Programs in Canada. Rapport de recherche.
- [15] Tarasuk, V., Fafard St-Germain, A. & Loopstra, R. (2019). The relationship between food banks and food insecurity: Insights from Canada. *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*. <https://doi.org/10.1007/s11266-019-00092-w>
- [16] Tweedle, A. & Aldridge, H. (2018). *Welfare in Canada, 2017*. Toronto: Maytree. https://maytree.com/wp-content/uploads/Welfare_in_Canada_2017.pdf
- [17] Tarasuk V. & Mitchell, A. (2020). Household food insecurity in Canada, 2017-18. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). <https://proof.utoronto.ca/>
- [18] Tarasuk, V., Fafard St-Germain, A.-A., & Mitchell, A. (2019). Geographic and socio-demographic predictors of household food insecurity in Canada, 2011–12. *BMC Public Health*, 19(1), 12. doi:10.1186/s12889-018-6344-2
- [19] Aldridge, H. (2017). Background. How do we measure poverty? Toronto: Maytree. https://maytree.com/wp-content/uploads/How_do_we_measure_poverty_May2017.pdf
- [20] Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>
- [21] Réseau canadien pour le revenu garanti. (2019). Signposts to success : Les résultats d'un sondage du RCRG mené auprès des bénéficiaires d'un revenu de base de l'Ontario. [Rapport en ligne]. Toronto : Réseau canadien pour le revenu garanti. https://assets.nationbuilder.com/bicn/pages/42/attachments/original/1551664357/BICN_-_Signposts_to_Success.pdf
- [22] Études sur le travail de l'Université McMaster. (2020). Hamilton Roundtable for Poverty Reduction, Hamilton Community Foundation. Southern Ontario's basic income experience. Hamilton, ON : Université McMaster. <https://labourstudies.mcmaster.ca/documents/southern-ontarios-basic-income-experience.pdf>
- [23] Tarasuk, V. (2017). Le revenu de base garanti et ses implications pour l'insécurité alimentaire des ménages. <https://proof.utoronto.ca/resources/proof-annual-reports/implications-of-a-basic-income-guarantee-for-household-food-insecurity/>
- [24] CANCEA (2019). Economic Contribution of the Canada Child Benefit: A Basic Income for Canadian Families with Children. https://assets.website-files.com/5f07c00c5fce40c46b92df3d/5f15bedac06f696f39c915ab_Economic%20Contribution%20of%20the%20Canada%20Child%20Benefit%20-%20Final%20-%2020190916.pdf

Groupes associés

1. Coalition Canada : basic income, revenu de base. L'alliance pancanadienne des groupes et réseaux de défense du revenu de base. <https://basicincomecoalition.ca/fr/a-propos-coalition-canada/>
2. Basic Income Nova Scotia. Un groupe de défense du revenu de base garanti de la Nouvelle-Écosse. <https://www.big-ns.org/>
3. Réseau ontarien de revenu de base (OBIN). Un groupe de défense du revenu de base garanti de l'Ontario. <https://www.obin.ca/>

Déclaration

Cette note d'information a été modifiée par rapport à celle rédigée par Coalition Canada et OBIN

https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/obin/pages/230/attachments/original/1606961302/BI_food_insecurity_briefing_note-revised-2dec2020.pdf?1606961302